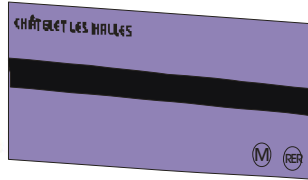




libres ensemble



**EXECUTION & MAITRISE
DE L'EXPLOITATION**

19, Bd de Sébastopol - 75001 PARIS

Tél : 01.42.33.60.48 - Int. 53 840 - 53 861

Fax : 01.42.33.17.63 eMAIL : satratp@free.fr

Site Internet: <http://www.sat-ratp.fr>

UNSA COMMERCIAL - METRO & RER

LIGNE 12

AUDIENCE B1 ➡ L'UNSA-COMMERCIAL OBTIENT

- ✓ UNE PRESENCE RENFORCEE DE LA POLICE ET DES EQUIPES GPSR SUR LE SECTEUR PIGALLE POUR LES TROIS SERVICES.
- ✓ UNE PALETTE D'HORAIRES ELARGIS ET REPENSES POUR LES DIFFERENTES MISSIONS DU 4^{ème} SERVICE SUITE AU BILAN POSITIF DE LA 1^{ère} MISE EN PLACE.
- ✓ LA MISE EN PLACE D'UN AGENT D'ACCUEIL POUR L'AGENCE LE "CLUB", EN PERIODE D'AFFLUENCE EN FONCTION DES EFFECTIFS.

Le 25/08/2008, les représentants de l'**UNSA-COMMERCIAL** de la Ligne 12 ont été reçus dans le cadre d'une audience, pour les motifs suivants :

➡ **Mise en place de mesures sécuritaires à la station Pigalle en raison de son environnement criminogène et des actes d'agression répétés sur les clients et les agents :**

Les représentants syndicaux ont interpellé la Direction de la Ligne 12 sur ces faits. Il a été acté la mise en place d'une présence GPSR et Police dans ce secteur en sus des mesures déjà prises par la Direction, suite aux récents évènements survenus au mois de juin et juillet 2008.

➡ **Bilan de l'organisation du 4^{ème} service sur l'Unité :**

De nouvelles fiches de poste sont proposées aux agents afin leur offrir des horaires et repos attractifs pour le 4^{ème} service suite au bilan très positif de cette nouvelle organisation de travail validée par le Protocole **OPALE** à laquelle plusieurs agents volontaires ont activement participé (l'**UNSA-COMMERCIAL** se félicite notamment de l'implication du secrétaire de la section syndicale CGT Ligne 12, en service Mixte) sur les différentes missions proposées (Mitage – GDL – MDT – ESA...).

Les représentants ont apprécié les horaires et repos repensés et élargis proposés aux agents tout en n'excluant pas une revoyure, afin d'affiner au mieux ce 4^{ème} service dans le cadre du gagnant-gagnant entre les besoins de la Ligne et les agents où chacun y trouvera son intérêt.

Mise en place d'un agent à l'Agence le "Club", lorsque l'ACS est seul en cas de forte affluence de clients :

Afin de mieux accueillir et orienter les clients à l'Agence "le Club", les représentants de l'**UNSA-COMMERCIAL** ont demandé et obtenu la présence d'un agent en fonction de la réserve du jour, sous la responsabilité du chef de secteur pour aider à la gestion des clients en support de l'ACS qui gère les contrats Navigo Intégrale et Orange, ainsi que le SAV Imagin'R.

Satisfait des avancées obtenues dans le cadre d'un dialogue social constructif avec la Direction, l'UNSA-COMMERCIAL se félicite du soutien apporté à la mise en place par les autres organisations syndicales non signataires du Protocole OPALE et reste à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Paris, le 1^{er} septembre 2008

Pour plus d'information veuillez contacter les représentants UNSA Commercial de la ligne 12 :

M. ETIENNE Fabrice

M. DURET Dominique

M. TOURRAINE Yann